



Retour d'expérience : l'élevage ovin en Drôme, 20 ans après l'arrivée du loup

PROGRAMME

Matin : Cas concret : le loup dans le Alpes et ses répercussions sur l'élevage

- Démographie des loups et des meutes dans les Alpes et en Drôme
- Evolution des stratégies d'attaque en 20 ans
- Conséquences économiques et territoriales de la prédation
- Généralisation des moyens de protection

Après-midi : Moyens mis en œuvre pour affronter la prédation

- Evolution des savoirs et savoir-faire en matière de chiens de protection
- La gestion du multiusage des espaces pastoraux
- Maploup
- La cabane mobile

Date :

Jeudi 5 mars

Horaires :

De 9h30 à 17h30

Lieu :

Espace PTT
1 avenue Briand
19170 TARNAC

Public :

Eleveurs.euses

Intervenant :

Fabien Candy, technicien pastoral à l'Association Départementale d'Économie Montagnarde de la Drôme (ADEM 26)

Repas :

Déjeuner au restaurant (menu du jour)

Modalités d'inscription et informations pratiques sur les formations

Conditions d'accès :

Les formations sont destinées en priorité aux agriculteurs, conjoints collaborateurs, aux salariés, aux cotisants solidaires et aux porteurs de projet éligibles Vivéa (dans le cadre de leur PPP) ou inscrits Pôle Emploi (AIF).

Les inscrits s'engagent à être présent pendant toute la durée de la formation à laquelle ils sont inscrits



Tarifs et prises en charge :

- **Gratuité pour les personnes éligibles Vivéa ou Fafsea.** Attention depuis 2018 votre "crédit" VIVEA est plafonné à 2000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr.

- **Pour les personnes non éligibles** à ces fonds, contactez l'animatrice en charge de la formation pour connaître les modalités d'inscription.

- **L'adhésion 2020** à l'Adéar est requise pour des questions d'assurance.

Si vous êtes agriculteur, vous pouvez également couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation et/ou bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement pour départ en formation avec le service de remplacement de votre département.

INSCRIPTIONS AVANT LE 24/02/2020

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Statut pour la formation :

- Agriculteur/trice ou conjoint(e) collaborateur/trice
- Cotisant solidaire
- Porteur de projet dans le cadre de son ppp
- Autre :

Pour une bonne organisation, **merci de vous inscrire, dans les délais auprès de l'ADEAR Limousin :**

contact@adearlimousin.com

05 87 50 41 03